Raymond Boudon

“Les Français sont bien plus soucieux d’équité que d’égalité”

Quand l’un des plus grands sociologues au monde se penche sur son pays, la France, il bouscule les idées reçues. Contre toute attente, il estime que l’égalitarisme que l’on impute aux Français est largement une vue de l’esprit. Partisan d’une critique constructive et optimiste, car confiant dans la démocratie, Raymond Boudon nous livre son regard scientifique et nous invite à relire Tocqueville, Weber et Durkheim pour y voir plus clair.

PROPOS RECUEILLIS PAR
MATHIEU LAINE

HELENE BAMBERGER POUR LE FIGARO MAGAZINE

Raymond Boudon est professeur émérite à l’université Paris-Sorbonne. Sociologue, membre de l’Académie des sciences morales et politiques, il publie « Croire et savoir ».

Raymond Boudon "Les Français

Quel est l'apport réel de la sociologie dans la vie contemporaine des idées ?

La sociologie a imposé des pratiques d'observation systématique des phénomènes sociaux, comme les enquêtes quantitatives sur échantillon représentatif. Elles jouent, s'agissant des phénomènes sociaux, le même rôle que le scanner pour le médecin ou le télescope pour l'astronome. Ces enquêtes nous éclairent sur d'innombrables sujets. Elles ont ainsi montré que l'égalitarisme qu'on impute généreusement aux Français est largement une vue de l'esprit : ils sont en effet, à l'instar de leurs voisins, plus soucieux d'équité que d'égalité. Elles ont également mis en avant que les médias n'ont pas du tout l'influence mécanique qu'on leur prête, l'auditeur ou le téléspectateur ayant tendance à filtrer leurs messages. Et que le prétendu « retour du religieux » qu'on a cru voir apparaître dans le monde occidental est une illusion. D'autres enquêtes ont un intérêt politique immédiat, comme celles qui montrent que le public juge excessives les protections juridiques dont bénéficie le personnel politique. On peut facilement multiplier les exemples d'enquêtes permettant de déceler des phénomènes invisibles à l'œil nu. Elles ont contribué à bousculer bien des idées reçues. La sociologie a en outre mis sur le marché des grilles d'analyse propres, qui la distinguent des autres sciences humaines : de l'histoire, de l'économie ou de la philosophie. Dans *Croire et savoir*, j'ai tenté d'identifier son apport spécifique s'agissant de l'analyse des phénomènes politiques, moraux et religieux.

Vous parlez souvent d'une « bonne » et, a contrario, d'une « mauvaise » sociologie. Qu'est-ce qui les distingue ? La (bonne) sociologie est-elle véritablement une science ?

La sociologie est aujourd'hui une discipline très diverse. Certaines de ses productions ne se distinguent pas des enquêtes journalistiques. Elle propose parfois des descriptions présentant un réel caractère artistique. Il y a aussi une sociologie militante, se présentant comme « objective » et visant en réalité à la défense de certaines causes politiques. Il y a une sociologie bla-bla, qu'on peut oublier. Et il y a une sociologie scientifique : celle qui utilise les mêmes procédures que toutes les sciences pour expliquer des phénomènes sociaux qu'on ne parvient pas à expliquer spontanément. Tocqueville ou Weber ont par exemple identifié les causes de l'« exception religieuse américaine », c'est-à-dire du fait que les Etats-Unis sont beaucoup moins déchristianisés que les nations européennes. Pourquoi, pour évoquer une autre énigme, la notion du pouvoir de la rue, est-elle immédiatement compréhensible pour un Français et pratiquement intraduisible en allemand ou en anglais ? Parce que la structure du pouvoir politique se caractérise en France par un face-à-face entre un exécutif fort et des groupes d'influence, aujourd'hui rebaptisés « corps intermédiaires ». Ces groupes jouent un rôle politique beaucoup plus limité dans les démocraties comparables, notamment parce que le Parlement n'y est pas une simple chambre d'enregistrement des décisions de l'exécutif et dispose d'un réel pouvoir. C'est par exemple le cas du Bundestag ou du Congrès américain. Déjà, Tocqueville disait que le pouvoir politique français, du temps de la monarchie de Juillet et du second Empire, était plus fort en apparence que celui du gouvernement britannique, mais qu'il était en réalité plus faible. L'idée que les Français descendraient plus facilement dans la rue que les Anglais ou les Allemands, sous l'effet d'une spécificité « culturelle » qui se serait installée depuis la Révolution, est pure billevesée. C'est la structure du pouvoir politique qui explique cette particularité.

En quoi la sociologie permet-elle de faire tomber les pensées simplistes ? Parlez-nous notamment du culturalisme, auquel vous venez de faire allusion : qu'entendez-vous par là et quels sont ses dégâts ?

Le culturalisme est la doctrine rampante qui attribue toute différence, notamment entre un pays et un autre, à des différences « culturelles » : une explication qui évoque le « *poumon* » de Molière. Ainsi, le culturaliste interprète le fait qu'un ministre norvégien soit acculé à la démission dès lors qu'il a effectué un déplacement privé aux frais du contribuable comme l'effet d'une « culture » influencée par le protestantisme, alors que l'imprégnation catholique de la culture française autoriserait moins de rigueur. La différence résulte en fait de ce que, en Norvège, les institutions imposent aux politiques d'être plus attentifs aux intérêts du contribuable et du citoyen. Elles peuvent même leur imposer l'observance de règles morales. Naguère, un ministre allemand promis à la Chancellerie a été démis sur-le-champ parce que, dans une thèse de doctorat remontant à de nombreuses années, il avait oublié les guillemets autour de ses citations. Le culturaliste voit l'effet d'une particularité excusable puisque culturelle dans les petites gâteries que certains politiques français s'offrent aux frais du contribuable, ou dans le fait que des intellectuels puissent poursuivre une belle carrière après avoir plagié des textes un peu oubliés. Ce prétendu effet culturel révèle en réalité l'existence de phénomènes de connivence entre les membres d'une fine élite politico-médiatique, ces phénomènes pouvant plus facilement s'installer dans un pays caractérisé par un haut degré de centralisation. On a longtemps présenté la pratique du cumul des mandats comme une exception française justifiée par une « culture » propre à la France. Cette pratique, qui défie le bon sens, s'est en fait installée, elle aussi, sous l'action de ces phénomènes de connivence. Le culturalisme sert finalement d'alibi à divers conservatismes et permet de recouvrir d'un voile pudique la défense d'intérêts particuliers. S'il est fortement répandu, c'est aussi parce qu'il offre des explications paresseuses mais faciles de phénomènes complexes.

> "Le **culturalisme** offre des explications paresseuses aux phénomènes complexes"

sont bien plus soucieux d'équité que d'égalité"

JEAN-CHRISTOPHE MARMARA/LE FIGARO

A l'Assemblée nationale, discours de politique générale du Premier ministre Jean-Marc Ayrault. Selon Raymond Boudon, « le Parlement français est une simple chambre d'enregistrement des décisions de l'exécutif ».

Qu'est-ce que la théorie de la rationalité ordinaire ? A quoi s'applique-t-elle ?

Sous l'influence surtout des économistes, les sciences humaines ont souvent adopté une conception très restrictive de la rationalité humaine. Ainsi, le prix Nobel d'économie Herbert Simon a soutenu que seul le choix des moyens que l'être humain se donne pour atteindre ses objectifs est rationnel. Il refuse en revanche qu'on puisse expliquer rationnellement ses *objectifs* ou ses *croyances*. Cette manière de voir a entraîné des conséquences redoutables. Elle a légitimé l'idée que les croyances, les valeurs, les objectifs de l'être humain ne pouvant être imputés à des raisons, ils doivent l'être à des forces inobservables d'origine biologique, sociale ou psychologique agissant à son insu. Un autre prix Nobel d'économie, Amartya Sen, a bien vu la fragilité de ces idées, mais il ne leur a pas opposé une conception réellement articulée. Ce que j'ai appelé la théorie de la rationalité ordinaire postule que les moyens, les objectifs, les représentations, les valeurs de l'être humain doivent s'expliquer par des raisons : en d'autres termes, que ces raisons en sont les causes réelles. Nul besoin donc d'aller chercher des forces occultes pour les expliquer. La notion de *rationalité ordinaire* est le cœur d'une théorie du comportement et des croyances d'orientation cognitiviste. Cette théorie tend aujourd'hui à étendre son influence à l'ensemble des sciences humaines, y compris à l'économie.

En quoi la sociologie nous aide-t-elle à mieux comprendre les phénomènes moraux, religieux et politiques ?

Les phénomènes moraux ? La sociologie a réussi à dépasser les deux grandes traditions philosophiques sur ce sujet, la tradition utilitariste qu'illustre La Rochefoucauld *(« Toutes les vertus des hommes se perdent dans l'intérêt comme les fleuves se perdent dans la mer. »)* et la tradition kantienne selon laquelle l'être humain obéirait à des règles morales innées. Pour le sociologue, il obéit à des raisons : il a des raisons de condamner le mensonge, mais il y a des situations où il a des raisons de mentir, comme dans le cas de la victime qui ment à son tortionnaire.

Les phénomènes religieux ? La sociologie a dépassé la tradition qui voit dans les croyances religieuses des superstitions, la tradition qui y voit des vérités inspirées par Dieu et la tradition qui y voit une manipulation des « dominés » par les « dominants » (la religion *« opium du peuple »*). Elle conçoit les croyances religieuses comme enregistrant des réalités qui, en raison de leur complexité, s'expriment difficilement sur un mode conceptuel. C'est pourquoi elles sont exprimées sur un mode symbolique : celui de la parabole, du récit, du mythe, de la fable ou de la métaphore. Ainsi, selon Durkheim, la notion d'âme traduit la dualité de l'être humain, à la fois soumis à des pulsions biologiques et porteur de valeurs •••

"La notion du **pouvoir de la rue** est incompréhensible pour un Allemand ou un Anglais"

Raymond Boudon “Les Français soucieux d’

Alexis de Tocqueville.

ADOC-PHOTOS

••• qui le dépassent. Elles sont constitutives de son identité. En même temps, il les voit comme venant de l’extérieur. Les phénomènes politiques ? La sociologie a, par exemple, mis en évidence la tendance de toute démocratie à l’oligarchie et identifié les causes de cette dérive. Elle a expliqué pourquoi on accepte facilement de se plier à une décision avalisée par une majorité, même lorsqu’on ne l’approuve pas. Elle a montré que certains politiques ont tendance à surestimer l’efficacité de la com’. Les minauderies autour du mot « rigueur » qu’on observe en France depuis des années sont pour le sociologue un symptôme de leur condescendance à l’égard du citoyen : elle les conduit à croire que le citoyen doit être convaincu – manipulé – par la com’, plutôt que persuadé par des arguments solides. Or, toutes les enquêtes sociologiques démontrent que l’opinion, une fois informée, tend à obéir au principe de réalité.

Votre œuvre est un antidote à la pensée unique et au « philosophiquement correct ». N’est-il pas douloureux, pour un intellectuel, de lutter constamment contre les vents dominants ?

Je crois que la critique constructive définit le rôle même de l’intellectuel. Hier, les philosophes des Lumières ont lutté contre l’obscurantisme défendu par nombre de clercs. D’autres clercs alimentent aujourd’hui les obscurantismes de notre temps, et tentent de faire passer pour vraies des théories utiles aux causes qu’ils chérissent. Ainsi, les marxistes avalisent facilement les théories qui leur paraissent utiles aux « dominés », sans s’interroger beaucoup sur le point de savoir si elles sont vraies ou fausses.

Vous qui avez une carrière internationale et qui connaissez le monde, êtes-vous optimiste sur le destin de l’Occident, de la France ?

Oui aux deux questions. Car l’on observe que les valeurs démocratiques mises en place par l’Occident ont une force d’attraction certaine dans toutes les sociétés et que les sociétés démocratiques elles-mêmes inscrivent en permanence un sujet sur leur agenda politique : celui de l’approfondissement de la démocratie. En France, les médias et la justice sont plus indépendants de l’exécutif qu’il y a trente ans. Cela dit, la France est entravée dans sa modernisation par une longue tradition centralisatrice qui entretient les phénomènes de connivence que j’évoquais plus haut : les décisions publiques y sont influencées par une élite médiatique, intellectuelle et politique qui s’arroge le droit de définir le philosophiquement, l’historiquement et le politiquement correct. Il en résulte que la France a un caractère oligarchique plus prononcé que les démocraties voisines.

Vous avez expliqué dans un livre récent pourquoi les intellectuels français n’aimaient pas le libéralisme. Alors que l’anti-libéralisme était le seul point commun des dix candidats à la dernière élection présidentielle, comment expliquez-vous que les Français n’aiment pas le libéralisme ? Cette pensée serait-elle victime de croyances irrationnelles ?

Il y a à cette situation des raisons historiques, comme l’influence du marxisme dans les années d’après-guerre. Ensuite, vint la vogue du structuralisme, qui décrit l’être humain comme déterminé à son insu dans ses comportements et ses croyances par les « structures sociales ». Marxisme et structuralisme ont en commun de minimiser l’autonomie de l’être humain, dont le respect constitue le cœur même du libéralisme. Ces mouvements de pensée ont beaucoup influencé les politiques. Ils les ont encouragés à voir dans le délinquant une victime de la société et à privilégier la prévention aux dépens de la dissuasion. Ils les ont incités à combattre les déterminismes sociaux en mettant tous les élèves dans un moule commun : un cautère sur une jambe de bois. L’initiation à la riche tradition de pensée libérale est en France vouée à la portion congrue dans les enseignements de sciences économiques et sociales.

Vous qualifiez-vous de libéral ? Si oui, quelle sorte de libéral êtes-vous ?

Le postulat fondamental du libéralisme est que la reconnaissance de l’autonomie de l’être humain est la condition, non seulement de la compréhension des phénomènes sociaux, mais des avancées du bien-être collectif. Le libéralisme politique insiste notamment sur le fait qu’une division des pouvoirs – exécutif, législatif, judiciaire, médiatique, économique, social, intellectuel, consultatif, etc. – aussi rigoureuse que possible protège

“De **nouveaux clercs** nourrissent les obscurantismes de notre temps”

DR

« Croire et savoir. Penser le politique, le moral et le religieux », de Raymond Boudon. PUF, 324 p., 17 €. En librairie le 5 septembre.

sont bien plus équité que d'égalité"

Emile Durkheim.

BRIDGEMAN ART LIBRARY

l'autonomie et la dignité de l'être humain. Selon le libéralisme économique, un système économique est d'autant plus efficace que les acteurs économiques y sont plus libres de leurs mouvements. Mais cela n'implique pas l'absence de règles. Adam Smith, le père du libéralisme économique, a au contraire attribué à l'Etat le devoir d'imposer des règles balisant le comportement des acteurs économiques dans l'intérêt de tous. Il aurait été résolument hostile à la dérégulation systématique qui caractérise les dérives du « libéralisme sauvage ». Le libéralisme moral indique que ne doit être interdit qu'un comportement dont il est avéré qu'il nuit à autrui. Celui qui nie des faits patents – comme le génocide arménien ou la Shoah – se nuit surtout à lui-même, car il se déconsidère aux yeux de l'opinion. Le libéralisme moral voit la liberté d'expression comme une dimension essentielle de la dignité humaine. Qu'elle soit inscrite dans le premier amendement de la Constitution américaine explique sans aucun doute pour une bonne part le dynamisme dont les Etats-Unis ont fait preuve. Il n'y a pas d'avancées scientifiques, techniques, économiques, politiques, sociales ou morales si tous les acteurs concernés n'ont pas librement voix au chapitre.

Quels sont les trois livres qui vous ont le plus marqué ?

De la démocratie en Amérique de Tocqueville, *Les Essais sur la sociologie de la religion* de Max Weber, et *Les Formes élémentaires de la vie religieuse* de Durkheim.

Quel conseil intellectuel donneriez-vous à un jeune Français de 20 ans ?

Apprendre à distinguer rigoureusement entre l'esprit critique, base du progrès de la connaissance, et l'esprit de critique, expression des passions et de l'idéologie.

PROPOS RECUEILLIS PAR **MATHIEU LAINE**

Alain-Gérard Slama

L'homoparentality show

Selon une habitude qui se ritualise, le Parti socialiste a marqué sa différence en promettant des réformes « sociétales » auxquelles il n'attache en général qu'une importance symbolique, et qui le laissent bien embarrassé quand il se voit contraint de passer à l'acte. Le dernier piège que la gauche vient de se tendre à elle-même est le mariage homosexuel. En apparence, on ne voit pas pourquoi on s'en priverait. Il suffit d'un groupe d'intérêt efficace et ayant accès aux médias pour que la satisfaction d'un désir devienne une réalité politique. Ce dont il s'agit, en l'occurrence, est une babiole. Derrière la reconnaissance institutionnelle de couples du même sexe, ce qui est en jeu n'est rien d'autre qu'un acquis anthropologique de quelques millénaires – le fait, pour un individu « normal », d'avoir un père et une mère. On ne voit vraiment pas pourquoi cela soulèverait la moindre difficulté. Dès lors qu'on a réuni le triangle sacré – une minorité « stigmatisée », une image politique de modernité, et une pique à l'ennemi conservateur –, c'est pain bénit. On a gardé avec nostalgie le souvenir du temps où l'illustre juriste qui eut la charge de la réforme du code de la famille, Jean Carbonnier, se demandait avec humilité quelle légitimité avait l'Etat pour intervenir dans cet acte privé par excellence qu'est le mariage, sinon pour établir l'état civil et protéger le droit de la filiation. Si aujourd'hui les couples homosexuels ne cherchaient qu'à compenser, par l'institution du mariage, la longue marginalisation qui leur a été imposée, cela pourrait, à coup sûr, se comprendre. Mais cette demande ne vise pas seulement à une reconnaissance, avec les droits économiques et sociaux afférents, que le Pacs procure déjà. C'est à bousculer le statut biologique de la parentalité que ces groupes de pression aspirent. Le malheur est que quiconque a assisté à des réunions savantes de psychologues, psychanalystes, médecins, biologistes sur cette question, sait que nul ne peut affirmer que le développement d'un enfant dans un milieu homoparental soit sans conséquence. Le fait que les couples soient de plus en plus instables et les cas, invariablement cités, de parents terribles ne légitiment en rien qu'on ait recours à la loi pour ajouter au malaise. L'inquiétude exprimée récemment par Mgr Barbarin a soulevé, il est vrai, une petite vague. Mais celle-ci est vite retombée au prétexte que, en s'exprimant sur ce sujet, l'Eglise serait dans son rôle. Ce dont un débat de cette importance a besoin n'est pas de confronter des opinions ou des intérêts. Soumettre la question au référendum, comme certains y songent, ne vaudrait pas mieux qu'un coup de dés. Il ne s'agit pas d'un débat politique, mais d'un enjeu de civilisation. Nous avons une institution, le Comité national consultatif d'éthique, qui pourrait au moins éviter que les people de la politique, des minorités identitaires, de la télé-réalité et de la communication, s'emparent seuls du sujet. Utilisons-le.

Il ne s'agit pas d'un débat politique, mais d'un enjeu de civilisation